

"Info-Flash" le PMEDP ... en action ...



Bienvenue au PMEDP Info-Flash

Ce nouveau moyen de communication sera distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID et au Département des Pêches de la FAO.

L'objectif premier de ce **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document – sous forme électronique ou sur support papier – sont encouragées.

[Pour contacter le PMEDP par Internet](#)



ATELIERS

Un séminaire sur les moyens d'existence et l'aménagement des pêches en zone sahélienne s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 3 au 5 juillet 2000, faisant partie intégrante de la 7ème session du Sous-Comité du CPCA pour la protection et le développement des pêches au Sahel. Des représentants de 11 pays concernés par la pêche en zone sahélienne y ont participé (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, République Centrafricaine, Nigeria et Cameroun). Le séminaire a fourni des informations de grande valeur qui seront utiles dans la planification de tout projet-pilote dans les pêches continentales.

Un atelier de planification sur l'Information – Communication (I/C) s'est tenu à Cotonou du 10 au 13 juillet 2000 et a vu la participation des points focaux à l'I/C de 22 pays membres du PMEDP.

A l'issue de cet atelier, un Plan d'actions I/C a été adopté. Trois

pays n'ont pu se joindre à cette réunion suite à des problèmes de connexion aérienne. Dix-sept pays ont émis le souhait d'obtenir (i) un appui technique de sorte à permettre aux UCN de démarrer progressivement leurs actions I/C et (ii) un appui en matière d'informatique.



Pour répondre à cette demande, le personnel de l'Unité I/C s'est rendu en République Démocratique du Congo, au Gabon, au Congo et au Mali.

Avant la fin de l'année, un appui technique sera fourni au Togo, Ghana, Guinée, Sénégal, Mauritanie, République Centrafricaine et Tchad. Au cours de ces missions, des contacts seront pris, avec l'aide de UCN, avec les partenaires impliqués dans les Systèmes d'Information pour créer des synergies chaque fois que cela est possible.

VISITES DE TERRAIN

Dans le cadre de la mise en place d'un système de suivi pour le PMEDP, le responsable de l'Unité Suivi, M. Kébé a participé à une mission de terrain au Mali (12 février - 03 mars) avec une équipe de consultants: B. Blake, N. Marsland, J. Monan, A. Palfreman, C. Palin et A. Jallow du Bureau Régional de la FAO à Accra.

Différentes missions conjointes entre les Unités Technique et Suivi ont été effectuées au Ghana (04-08), au Togo (08-10 juin), au Cameroun (14-24 juin) et au Bénin (17-19 juillet). L'objectif principal était de préciser avec les UCN, les actions à mener dans le cadre de l'AMED et d'identifier un membre de l'UCN chargé de suivre les activités qui découlent de ces missions. Dans ce contexte, l'Unité Suivi a appuyé l'Unité technique dans l'organisation d'ateliers de formation pour l'identification de petits projets par l'AMED et la MARP (Bénin, Libéria, Gambie et Sao Tomé et Principe).

Une série de missions ont été entreprises au Ghana, au Bénin (J-C Njock, M. Kébé et E. Corcoran) et au Togo (J-C Njock et M. Kébé) pour préparer une étude participative tentant à identifier les impacts écologiques et socio-économiques des sennes de plage sur les moyens d'existence des populations. Il est attendu que l'étude puisse fournir des éléments en vue d'assister les communautés et les gouvernements à identifier des mesures et stratégies pour réguler cette activité.



Senne de plage

Les personnes ressources ont d'ores et déjà été identifiées et il est prévu qu'elles se rencontrent à Tema au Ghana pour harmoniser la méthodologie et planifier les enquêtes.

M. Kuyateh, responsable de l'organisation communautaire a élaboré un support didactique pour l'utilisation des outils de la MARP et l'analyse des MED visant à renforcer les capacités des UCN dans ce domaine. Celui-ci a été testé au Bénin, Libéria, Gambie (M.Kuyateh, G. Gnakadja) et Sao Tomé (M. Kébé et B. Houndékon). Dans chacun de ces pays, les plans d'actions communautaires ont été préparés débouchant sur l'identification et la formulation de propositions de petits projets susceptibles d'être financés par le PMEDP. Une autre formation est prévue en septembre au Niger.



Session de formation sur la MARP

Des directives pour la formulation de petits projets ont été rédigées à la suite de ces sessions et seront transmises avant la fin septembre à toutes les UCN.

Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement du PMEDP, le Coordinateur du Programme, R. Coutts a effectué une visite de routine à l'Unité de Support Régional (USR) du 22 au 25 août. L'état de progrès des activités a, par la suite, été discuté au siège de la FAO avec N. McPherson et B. Satia, respectivement responsable du Programme vis-à-vis de DFID et de la FAO. Le Chef d'équipe, B. Horemans, se rendra à Rome (FAO) et à Londres (DIFD) avec R. Coutts du 8 au 20 septembre pour présenter l'avancement des activités à la Task Force et au bailleur de fonds.

Dans la mesure où l'UCN du Cap Vert n'a pu participer à la réunion des Coordinateurs Nationaux et à l'atelier sur la planification I/C, C. Breuil, responsable de la Planification du PMEDP, est allé au Cap Vert (7-9 août) pour faire un exposé sur les principales recommandations qui ont découlé de ces 2 réunions et, par la même occasion, présenter le plan de travail du PMEDP. De plus, il a fourni un certain nombre d'indications pour la formulation de petits projets.

Sa visite s'est poursuivie au Sénégal (10-12 août) dans le cadre du Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS). Des missions complémentaires en rapport avec la participation des pêcheurs artisans dans le SCS sont prévues en Guinée, Ghana, Sénégal et Mauritanie. M. Kébé ira en Guinée (8-16 Sept.), en Mauritanie et Sénégal (12-21 Oct.) et C. Breuil, se rendra au Ghana (19-22 Sept.) pour assister les UCN à la préparation d'études de cas sur la participation des communautés de pêche dans les systèmes de SCS.

Le responsable de la Planification se rendra par la suite au Mali (lac de Sélingué) pour initier un exercice participatif de la planification et de l'aménagement des pêches. Il profitera également de son séjour au Mali pour analyser le cadre institutionnel et légal des pêches dans le contexte de la mise en place de mécanismes de gestion.

K.Kourkouliotis entreprendra une mission au Ghana (18-22 Sept.) pour fournir un appui à l'UCN sur les aspects I/C. Profitant de cette mission, il participera à l'atelier organisé par le Projet régional sur l'évaluation et le contrôle des pertes après capture, financé par DFID. Il poursuivra son voyage au Mali (25 Sept.-2 Oct.) pour appuyer l'UCN dans (i) la formulation d'un petit projet présenté par les pêcheurs artisans visant à faciliter l'application et la diffusion des principes du CCPR en relation à la pêche artisanale, et (ii) l'identification d'une stratégie de communication pour renforcer les mécanismes de co-gestion entre les communautés de pêche et l'Administration.

Au Bénin, les communautés de pêche ont indiqué par l'entremise de l'UCN que les jacinthes d'eau occasionnent de manière saisonnière des contraintes sur leurs moyens d'existence. Il a été estimé que ce problème pourrait fournir un point d'entrée pour mener une analyse des moyens d'existence en utilisant les techniques de la MARP dans 2 communautés touchées par ce phénomène. M. Kuyateh, E. Corcoran et l'UCN entreprendront dans ce sens une mission appuyée par un expert de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (11-15 Sept. et 18-20 Oct.).



Jacinthes

L'objectif est d'accroître les capacités des communautés à développer des stratégies leur permettant d'identifier les impacts de ces plantes sur les moyens d'existence et les méthodes en vue de réduire le contexte de vulnérabilité et améliorer leurs moyens d'existence.

Un travail technique préliminaire débutera en septembre en vue de la préparation d'ateliers sous-régionaux sur l'incorporation d'éléments du CCPR dans les politiques et plans de pêche nationaux. Les ateliers sont prévus pour le début de 2001.

PETITS PROJETS IDENTIFIÉS

A ce jour, 5 petits projets ont été soumis par les UCN à l'USR :

- (1) Renforcement des capacités techniques et organisationnelles de la communauté de pêche du port de Cotonou (Bénin).
- (2) La réhabilitation des activités de pêche artisanale (pêche et valorisation) à travers des capacités organisationnelles améliorées et un système de crédit rural à Point Four (Libéria).
- (3) La mise en place d'un système d'épargne - crédit pour améliorer et accroître les activités de pêche et renforcer les capacités organisationnelles des communautés de Tanji (Gambie).
- (4) Appui pour une meilleure participation des pêcheurs artisans dans le SCS à Koukoude et Matakang (Guinée).
- (5) Mise en place d'un système de conservation et de distribution du poisson pour le groupement des femmes de Angolares (Sao Tomé et Principe).